



Bougival, jeudi 9 mai 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03359

Pris en application :

Défaut de signalisation ou balisage (Bouée à la dérive)**SEINE AVAL - PONT ROUTE D'ASNIÈRES - PK. 22,652****Ne pas serrer la rive gauche (Passe n°3 du pont-route d'Asnières) (tous les usagers - trafic avalant)**

- à partir du 09/05/2024 à 16:00

o Seine à l'aval de Paris

entre les pk 22,600 (Passe n°3 du pont-route d'Asnières) et pk 22,700

Extrême vigilance (Passe n°3 du pont-route d'Asnières) (tous les usagers - trafic avalant)

- à partir du 09/05/2024 à 16:00

o Seine à l'aval de Paris

entre les pk 22,600 (Passe n°3 du pont-route d'Asnières) et pk 22,700

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'une bouée jaune est actuellement présente en rive gauche de la passe n°3 du pont-route d'Asnières, au PK. 22,652, après avoir dérivé.

Par conséquent, par mesure de précaution, les bateaux avalants sont invités à privilégier le passage par la passe n°2 du pont-route d'Asnières ou à éviter de serrer à gauche lors de leur passage par la passe n°3 réservée aux bateaux avalants uniquement.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Vincent MOREL